

ÉPILEPSIES ET AIDES TECHNIQUES

Guide collaboratif pour les familles, les personnes concernées et les professionnels



Communauté de pratique
Épilepsies et Handicap
BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE

Bienvenue dans ce guide !

Qui sommes-nous ?

Dans le cadre des travaux de la COP Epilepsies et Handicap Pays de la Loire Bretagne, nous avons mené une réflexion sur les aides techniques. Notre groupe est constitué de personnes d'horizons différents (professionnels, personnes présentant une épilepsie, familles et aidants). Notre philosophie : mettre en commun nos expériences, échanges et confronter nos idées, recherches.

Processus de création

Nous sommes parties du constat qu'il y avait un manque de ressources, des difficultés et de nombreux questionnements des familles et des professionnels concernant les aides techniques.

Nous avons souhaité créer une ressource simple à comprendre et à utiliser pour vous guider dans les étapes du choix, de l'acquisition et de l'appropriation d'une aide technique.

Nous avons imaginé ce guide comme un document repère et vivant, basé sur des notions clés, des témoignages et des expériences.

Vous trouverez ici, nous l'espérons, quelques réponses pratico-pratiques et une invitation à réfléchir ensemble.

Ce guide est construit ainsi :

- découpé en grandes étapes
- pour chaque étape, une ou plusieurs notions qui nous ont semblé être importantes sont présentées
- des ressources (témoignages audio, vidéo ou écrit) pour incarner ces notions
- La page suivante vous propose une liste des repères qui jalonnent ce guide.

Avant-propos

Ce document regroupe un ensemble de témoignages, d'expériences et d'échanges singuliers de personnes en situation de handicap, de familles et de professionnels. Il n'est en aucun cas un recueil exhaustif de solutions.

Notre réflexion s'est appuyée sur le rapport de Philippe Denormandie et Cécile Chevalier sur les aides techniques (octobre 2020).

Cependant les étapes proposées issues de ce rapport ne sont ni figées, ni forcément linéaires selon les situations.

Quelques repères tout au long de ce guide

Dans les pages "Ressources et témoignages"



Vous êtes sur une page ressource : témoignage, outil, vidéo, enregistrement



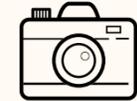
Vidéo



Retranscription écrite d'un témoignage



Enregistrement audio



Image



Retour d'expérience professionnelle



Le QR code à flasher ainsi que l'url spécifiée vous permettent d'accéder directement à la ressource



La main vous indique le lien cliquable à suivre pour accéder à la ressource

Ailleurs dans le guide

*Votre vécu nous intéresse !
Contactez nous*



Témoignez ou commentez le guide via ce lien !

C'est quoi une aide technique ??

Définition

Il s'agit de tout instrument, équipement ou système technique adapté ou spécialement conçu pour compenser une limitation d'activité rencontrée par une personne en situation de handicap.

ZRIBI Gérard. Dictionnaire du handicap. Presses de l'EHESP, 2020



Zoom sur une aide technique : le casque de protection

Le casque de protection est une aide technique très représentative de l'accompagnement de la personne épileptique. C'est la première à laquelle on pense. Ainsi, elle constitue le fil rouge de notre réflexion.

Cependant, les étapes décrites dans ce guide peuvent tout à fait correspondre à l'acquisition d'une autre aide technique.

Les personnes qui nous ont inspirées et qui illustrent ce guide par leurs témoignages

FLORENT

Résident du FAM les Rainettes à Broons (22), 36 ans

CHRISTINE

Maman d'un jeune homme souffrant d'épilepsie

MONIQUE

"Personne ressource" sur les aides techniques dans le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) les Rainettes, à Broons (22).

MARIE-PIERRE

Ergothérapeute

Si vous vous êtes déjà posé une de ces questions,
ce guide peut sûrement vous éclairer

Comment
choisir une aide
technique ?

Comment les autres
vont-ils l'accepter ?

Comment se
l'approprier, s'y
habituer ?

Comment faire si la
personne n'est pas
d'accord ?

Où la trouver ?

Combien ça coûte ?

A qui s'adresser ?

Un carnet de route en 7 étapes

Nous vous proposons un carnet de route en 7 étapes, illustré de témoignages et de réflexions autour de questions clés.

1. Le déclic
2. L'évaluation des besoins de la personne et de son entourage
3. Le processus d'accompagnement
4. La sélection de l'équipement
5. Le financement
6. L'accompagnement à l'appropriation
7. Et après... Vivre avec



Étape 1 : Le déclic

C'est le point de départ du processus d'acquisition d'une aide technique.

L'identification d'un besoin, et de la nécessité de faire quelque chose pour améliorer la situation, peut amener à se tourner vers le choix d'une aide technique.

La prise de conscience peut provenir de l'environnement social, familial, scolaire, ou de la personne elle-même.

Il peut y avoir des temporalités différentes dans cette prise de conscience.



Étape 1 : Le déclic

Protection/Sécurité/Risque

Les notions de protection et de sécurité sont très prégnantes dans le domaine de l'épilepsie, du fait de l'imprévisibilité des crises et du caractère impressionnant des chutes qui peuvent s'en suivre.

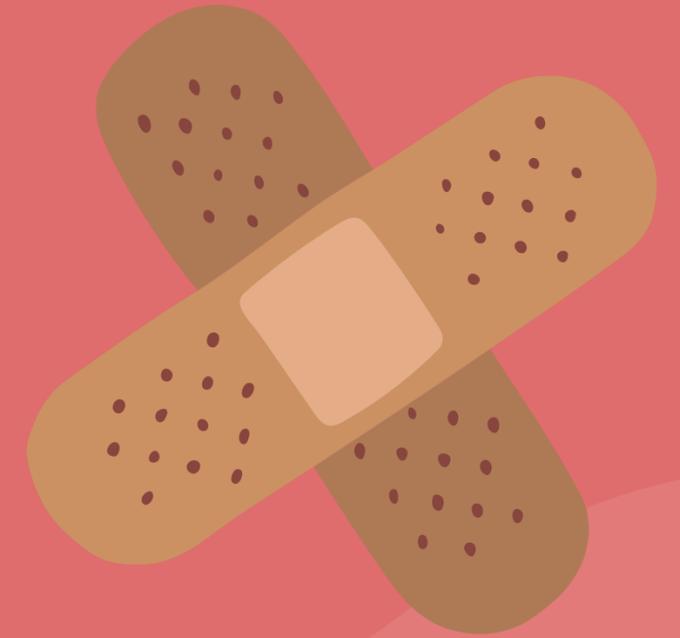
Il est primordial de prévenir le risque.

Traumatismes

Chutes

Hospitalisations
à répétition

Craintes de
l'entourage et
des aidants



Interview



Témoignage de Florent

Florent aborde ici le choix qu'il a fait de porter un casque, pour sa protection.



Pour accéder à la vidéo, copiez ce lien ou scannez le QR code :
https://youtu.be/vdNFmM_2sqg



Interview



Interview de Ludwine

Marie-Pierre, ergothérapeute a rencontré Ludwine qui a accepté de nous faire part de son expérience quant au port du casque de protection.



Pour accéder à l'interview copiez le lien ou scannez le QR code :

<https://fahres.fr/wp-content/uploads/sites/16/2023/05/ITW-Ludwine-groupe-AT.pdf>



Étape 1 : Le déclic

Qualité de vie/Autonomie

Les risques encourus par la personne épileptique ainsi que la peur de l'entourage peuvent avoir un impact sur les actes de la vie quotidienne, la qualité de vie et l'autonomie.

Je fais moins de choses

Je m'isole

J'ai peur pour lui

Je suis privé de certaines activités

Je voudrais que les choses changent

je suis réticent à l'idée de l'accueillir

Interview



Éclairage d'Anaïs

Psychologue clinicienne à l'Institut La Teppe, Anaïs évoque les conséquences de l'isolement et de la restriction d'activités pour les personnes épileptiques.

Témoignage d'Anaïs Monier, psychologue clinicienne, Institut La Teppe, Tain-l'Hermitage (26)



Pour accéder à la vidéo, copiez ce lien ou scannez le QR code :
<https://youtu.be/J30bejHpvQU>



Étape 1 : Le déclic

Contrainte / Obligation

La démarche d'acquisition d'une aide technique peut parfois provenir d'une contrainte ou obligation conditionnée par l'environnement.

Cependant, cette contrainte peut se révéler être un déclencheur positif.

Votre vécu nous intéresse !
Témoignez

Ça me rassure quand il porte son casque

Il est possible que votre enfant ne puisse pas participer à certaines activités sans ce dispositif

J'ai pas envie de le porter tout le temps!

Est-ce que toutes les personnes épileptiques doivent porter un casque?

Interview



Témoignage de Christine, maman d'Antoine

Christine est la maman d'un jeune homme épileptique de 20 ans. Elle nous fait part du contexte dans lequel Antoine a dû acquérir un casque de protection.



Pour accéder à la vidéo, copiez ce lien ou scannez le QR code :
https://youtu.be/y_coBfnb86c



Étape 2 : L'évaluation des besoins

Cette évaluation doit être menée avec et dans l'environnement de la personne : école, équipe médicale, famille, professionnels des ESMS, entreprise.

Elle aura pour but d'identifier les difficultés de la personne et ses besoins.



Étape 2 : l'évaluation des besoins

Partenariat / Coopération / Accompagnement

La démarche d'évaluation part de la personne concernée.

Il est nécessaire de croiser la situation à domicile et dans l'institution, les besoins pouvant différer d'un environnement à l'autre.



Connaitre les crises (agenda de crises, consultation neurologique)



Connaître les habitudes de vie et les occupations



Confronter les crises à l'environnement, les habitudes de vie et le projet personnalisé



Définir les besoins à compenser



Se concerter pour valider les besoins à compenser



Elaborer le projet personnalisé

Étape 2 : l'évaluation des besoins

Quels types d'aides techniques ?

La précédente phase d'évaluation aura permis de déterminer le besoin à compenser (prévention des conséquences de la crise mais aussi compensation des troubles cognitifs).

Dès lors la catégorie d'aide technique à adopter pourra être définie.

Voici une liste présentant quelques exemples de catégories d'aides techniques :

Aménagement de l'environnement

Protection personnelle (casque, coudière, utilisation du fauteuil roulant)

Système d'alerte

Compensation du trouble cognitif



LISTE DES AIDES TECHNIQUES (OU ANIMALES)
AUTOUR DES EPILEPSIES



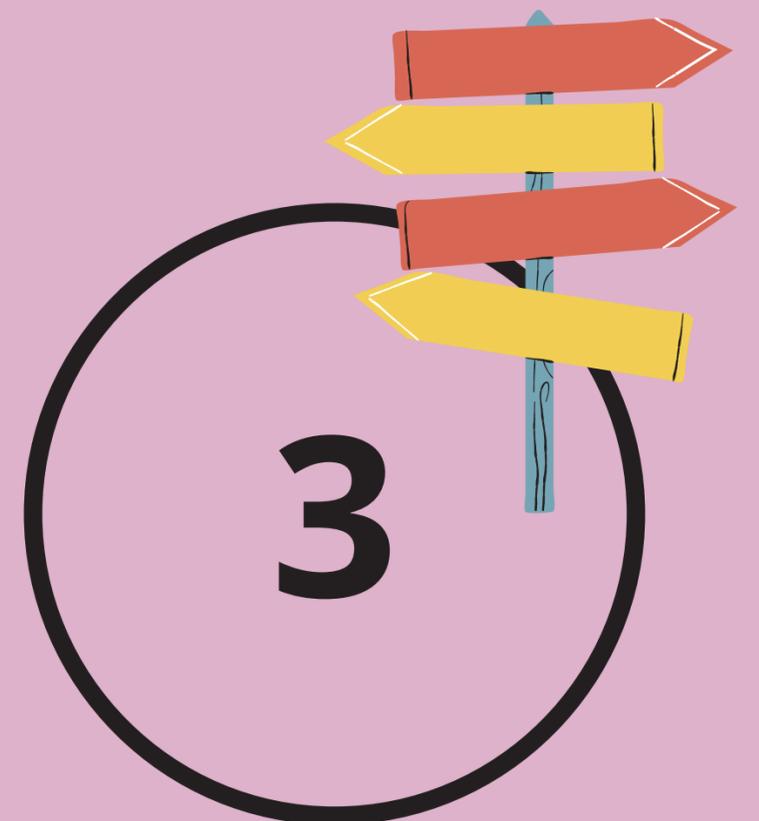
Pour accéder à la liste, copiez ce lien ou scannez le QR code :

<https://fahres.fr/wp-content/uploads/sites/16/2023/04/liste-aides-techniques-groupe-AT-ERE.pdf>

Étape 3 : le processus d'accompagnement

A partir de l'évaluation des besoins et la répercussion dans le quotidien de la personne, une catégorie d'aide technique peut apparaître comme une solution qui lui permettra d'assurer ou d'augmenter sa sécurité et sa participation sociale.

Il est important d'identifier une **personne "référente"** et **facilitatrice** (qui coordonne tout le processus d'accompagnement à l'acquisition d'une aide technique).



Étape 3 : Le processus d'accompagnement



Il y a **4 étapes principales d'accompagnement** dans lesquelles interviennent différents professionnels* aux côtés de la personne et de la famille :

- L'évaluation de la situation et des besoins
- La prescription du matériel / de l'aide technique
- Le choix du matériel
- Le financement du matériel choisi

*médecin MPR, généraliste, neurologue, ergothérapeute
Equipe éducative, équipe paramédicale, psychologue, directeur d'établissement, travailleurs sociaux, MDPH



Petit lexique des acteurs de l'accompagnement

Ergothérapeute

Professionnel de santé paramédical fondant sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé. Son objectif est de maintenir, de restaurer et de permettre les activités humaines de manière sécurisée, autonome et efficace. Il prévient, réduit ou supprime les situations de handicap en tenant compte des habitudes de vie des personnes et de leur environnement. Il est l'intermédiaire entre les besoins d'adaptation de la personne et les exigences de la vie quotidienne en société.
Il agit sur prescription médicale.

Orthoprothésiste

Professionnel technicien qui élabore un bilan fonctionnel et situationnel auprès de personnes présentant un handicap, des troubles des fonctions, une déficience. Il conçoit, réalise et délivre des orthèses et des prothèses externes sur mesure et sur moulage. Il conseille, adapte et délivre des appareillages orthopédiques de série, des prothèses externes non orthopédiques, des aides techniques et des assistances technologiques.
Il agit sur prescription médicale.

Médecin MPR

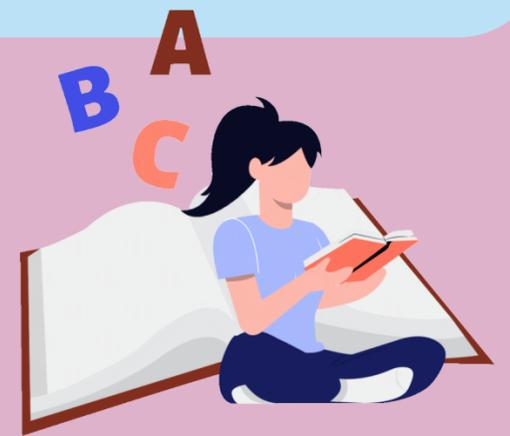
La Médecine Physique et de Réadaptation est la spécialité médicale dont le rôle est de coordonner et d'assurer la mise en application de toutes les mesures visant à prévenir ou réduire les conséquences fonctionnelles physiques, psychologiques, sociales et des déficiences et incapacités. Elle s'inscrit dans un contexte pluridisciplinaire qui associe médecins et personnel paramédical spécialisé tels que kinésithérapeutes, infirmières, ergothérapeutes, orthophonistes, assistantes sociales, podoprothésistes, etc.

Neurologue

Le neurologue est le médecin spécialiste qui diagnostique et traite les maladies affectant le système nerveux central (le cerveau et la moelle épinière) ainsi que le système nerveux périphérique (les racines et les nerfs incluant les muscles).

Neurologue épileptologue

Les neurologues épileptologues sont spécialisés dans le diagnostic et la prise en charge des maladies épileptiques.



MDPH/MDA

Les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH) ou MDA (Maisons De l'Autonomie) sont, dans chaque département, le guichet unique d'accès simplifié aux droits et prestations pour les personnes handicapées (enfants et adultes), depuis la loi du 11 février 2005.

Il existe une MDPH/MDA par département.

CICAT

Les Centres d'Information et de Conseil en Aides Techniques (CICAT) font partie des dispositifs locaux accompagnant les personnes. Ils délivrent gratuitement et de façon neutre des informations aux personnes, à leurs proches et aux professionnels qui les accompagnent.

Les CICAT sont des lieux ressources de proximité sur les aides techniques, les aménagements de logement et les aménagements de véhicule.

EqLAAT

Ces Equipes Locales d'Accompagnement sur les Aides Techniques ont été mises en place de façon expérimentale dans l'objectif d'améliorer l'accompagnement des personnes de tous âges dans la démarche d'acquisition des aides techniques afin de favoriser leur indépendance et autonomie au quotidien. Cette expérimentation est menée sur 24 mois de septembre 2021 à septembre 2023.

La liste des équipes est relayée sur le site de la CNSA.



Étape 3 : Le processus d'accompagnement

Échanges / Partages d'expériences

Lors de recherches d'informations sur les aides techniques, il est nécessaire de croiser les expériences de chacun : le choix du matériel et le financement peuvent en découler (matériel transportable, en double etc.)



Réseaux sociaux

Forums

Echanges
entre pairs

Associations de
familles

Littérature

Internet

Interview



Témoignage de Florent

Florent partage avec nous les différentes étapes pour obtenir un casque de protection



Pour accéder à la vidéo, copiez ce lien ou scannez le QR code :
<https://youtu.be/QKJt6UdZXPg>



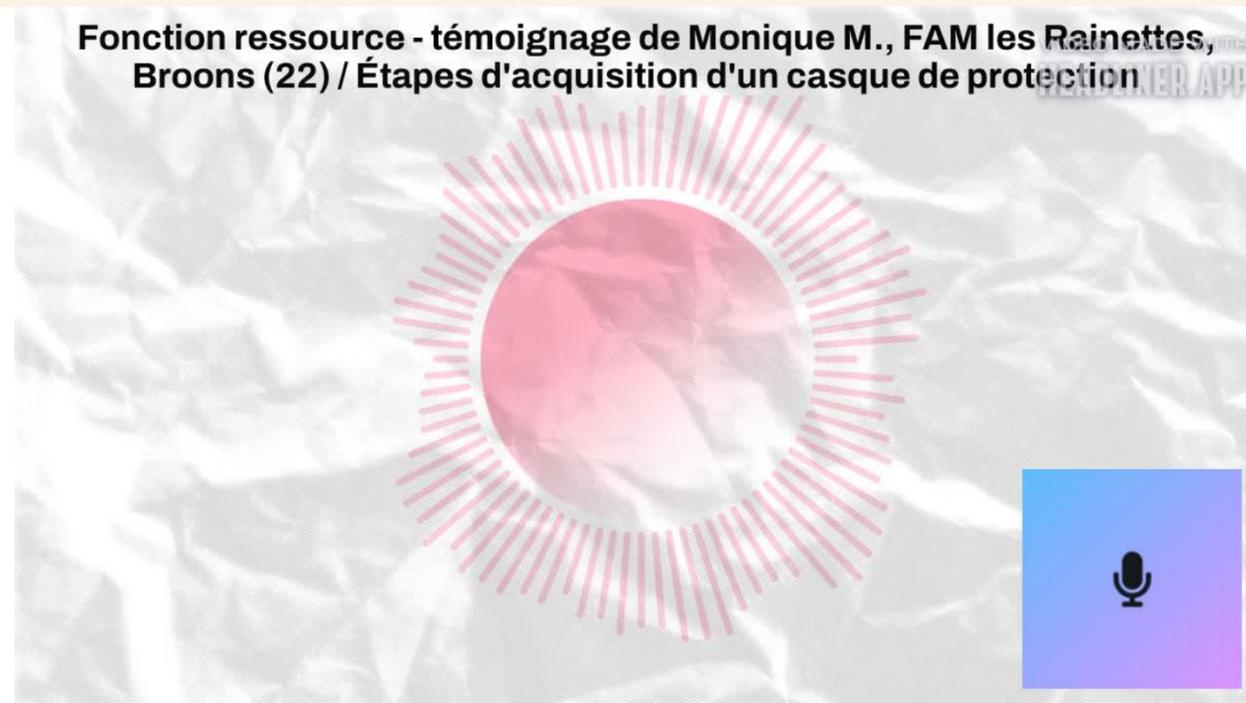
Interview



Témoignage de Monique Macé

En complément du témoignage précédent de Florent, Monique, personne ressource sur les aides techniques au FAM les Rainettes, à Broons (22), nous donne son point de vue sur les étapes qui constituent l'acquisition d'un casque de protection.

Fonction ressource - témoignage de Monique M., FAM les Rainettes, Broons (22) / Étapes d'acquisition d'un casque de protection



Pour accéder à la vidéo, copiez ce lien ou scannez le QR code :

<https://youtu.be/foKvwLCUQ5M>



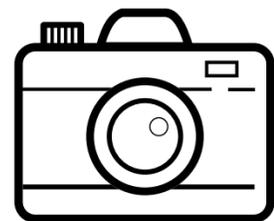
Étape 4 : La sélection de l'équipement

L'évaluation a permis de déterminer le besoin à compenser et la catégorie d'aide technique vers laquelle s'orienter. Dans chaque catégorie, de nombreux modèles et options (parfois payantes) sont proposés. Il faudra donc choisir au sein de ce panel.

Dans le but de sélectionner le modèle le plus adapté il est conseillé d'être accompagné par un professionnel de santé (référent, "personne ressource", ergothérapeute) qui fera le lien avec le revendeur de matériel.



En images



Exemple de casques de protection "customisés"

Merci aux résidents du FAM l'Essor de Fontenay-lès-Briis (91) pour le partage de photos de leurs casques customisés

Les casques font
leur show

Pour accéder à la vidéo, copiez ce lien ou scannez le QR code :
<https://youtu.be/agUsXyb-60E>



Interview



Témoignage de Monique Macé

Personne ressource sur les aides techniques au FAM les Rainettes, à Broons (22)

Monique nous parle de son travail d'accompagnement et de guidance dans la démarche d'acquisition d'un casque de protection.

Fonction ressource - témoignage de Monique Macé, FAM les Rainettes, Broons (22) / L'acceptation & la nécessité de porter un casque de protection

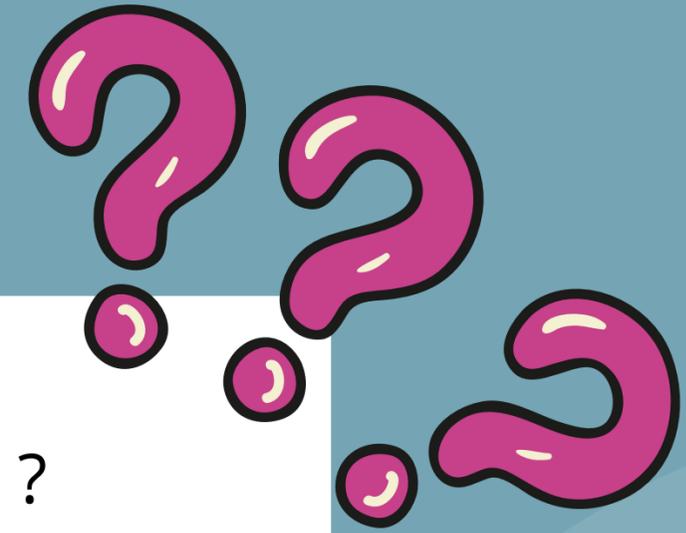


Pour accéder à la vidéo, copiez ce lien ou scannez le QR code :
<https://youtu.be/uRuRjyiKtqc>



Étape 4 : La sélection de l'équipement

Quelques bonnes questions à se poser !



Dois-je acquérir du matériel sur-mesure ou du matériel grand public ?

S'agit-il de vente par correspondance ? Par un revendeur médical ?

Ai-je accès au matériel avec ou sans ordonnance ?

Est-il possible d'essayer le matériel avant de l'acquérir ?

Le matériel est-il accessible en location, en prêt ou achat ?

Est-il possible d'avoir accès à du matériel d'occasion ou de "seconde main" ?

Étape 4 : La sélection de l'équipement

Expérimentation

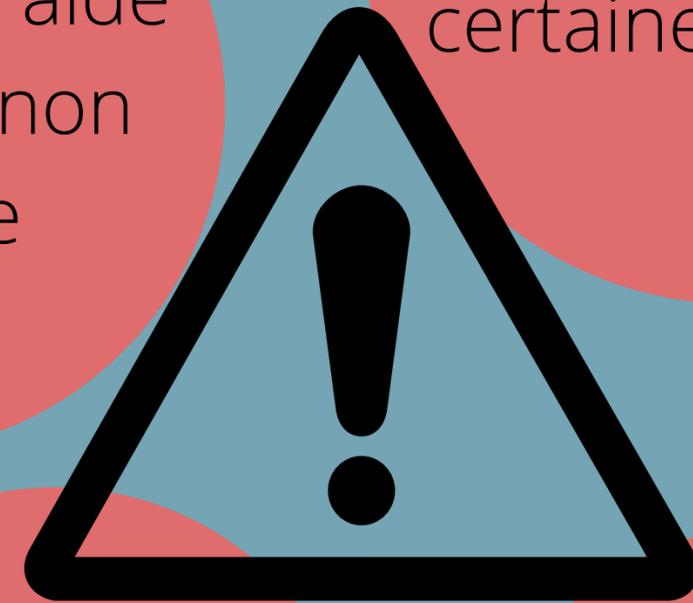
Avant de valider définitivement le choix d'une aide technique, il est nécessaire de pouvoir l'essayer et la tester dans les situations réelles d'utilisation au quotidien, afin de s'assurer qu'elle convient à la personne et qu'elle répond bien aux besoins repérés.

Achat d'une aide technique non adaptée

Aide technique inadaptée pour certaines activités

Difficultés d'utilisation au quotidien

Abandon de l'utilisation de l'aide technique



Étape 4 : La sélection de l'équipement

Contrainte



Étape 5 : Le financement

Le type d'aide technique et le "modèle" ont été choisis. C'est maintenant le moment d'étudier quelles aides pourront être sollicitées pour financer cet achat.

On constate une grande disparité géographique concernant le traitement des demandes et des remboursements qui peut rendre difficile la démarche d'acquisition d'une aide technique dans certains territoires.

N'hésitez pas à solliciter le soutien et l'accompagnement d'un travailleur social.



Étape 5 : Le financement

Les caisses d'assurances maladie prennent en charge certaines aides techniques lorsqu'elles sont prescrites par des professionnels de santé.

Elles remboursent partiellement ou intégralement celles qui sont inscrites sur la LPP (liste des produits et des prestations remboursables prévue à l'art. L-165-1 du code de la Sécurité sociale). La liste est consultable sur le site [Ameli.fr](https://www.ameli.fr)

PCH : Cette prestation est attribuée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) au sein de la MDPH. Elle finance les frais liés à des aides humaines, des aides techniques, l'aménagement du logement et du véhicule, des surcoûts liés aux frais de transport, des charges spécifiques et exceptionnelles et de l'aide animalière. Cette prestation complète le financement des aides techniques partiellement remboursées par l'assurance maladie et finance en tout ou partie celles non prises en charge par l'assurance maladie.

Conseils pour faire une demande d'appareillage via



le formulaire cerfa 50561#03

Pour la part qui resterait à votre charge, vous pouvez faire une demande :

- Auprès du Fonds départemental de compensation du handicap (FDC). Il s'agit d'un dispositif d'aide financière complémentaire géré par la MDPH et qui permet aux personnes en situation de handicap de faire face aux frais restants suite à l'octroi de la PCH.
- A votre Caisse d'Assurance Maladie au titre des prestations supplémentaires ou des aides financières individuelles (éventuellement refaire une demande le trimestre suivant si refus). Il est préconisé de joindre une ordonnance pour appuyer cette demande.
- A la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) au titre des aides financières individuelles AFI (organisme national qui dispose d'un fond d'intervention qui peut être sollicité par tout allocataire de prestations familiales)
- A votre caisse de retraite complémentaire,
- Aux services sociaux de votre mairie CCAS, (ce sont des organismes publics communaux ou intercommunaux situés dans les mairies). Chaque CCAS est libre d'accorder ou non une aide exceptionnelle aux habitants de son secteur.
- A votre mutuelle

Étape 6 : L'accompagnement à l'appropriation

C'est l'aboutissement du processus d'acquisition d'une aide technique.

Grâce à l'accompagnement de tous les acteurs du projet et à la relation de confiance qui va s'instaurer, la personne va pouvoir appréhender le matériel et éventuellement l'accepter et se l'approprier.

“

"L'appropriation d'une aide technique n'est rendue possible que si elle est vécue par la personne comme l'ouverture vers d'autres possibles (poursuite des activités ou réalisation de nouvelles activités).

Vécue comme une protection et non comme une perte supplémentaire et /ou un rappel de la maladie."

(Bénédicte Bedouet, psychologue, Résidence de l'Aulne, association Kan Ar Mor, 22)

”



Étape 6 : L'accompagnement à l'appropriation

Adaptation

Adaptation de l'équipement à la personne :

- Ajustement progressif selon les besoins : taille, facilité d'utilisation, système d'accroche, confort.
- Personnalisation : choix des couleurs, motifs, texture, harmonie (une couturière peut éventuellement réaliser un habillage).

Ne pas hésiter à solliciter les différents professionnels pour demander des modifications et des ajustements du matériel.

**Je participe au choix
= appropriation
facilitée**



Adaptation de la personne à l'équipement :

- observation par l'entourage pour une bonne intégration dans le quotidien.
- Laisser la personne manipuler l'objet, s'y habituer.
- Respect de la temporalité de chacun.
- Liberté d'utilisation : ajuster le temps d'utilisation en fonction de l'évolution de l'épilepsie.

Interview



Témoignage de Florent

Florent nous présente son casque.



Pour accéder à la vidéo, copiez ce lien ou scannez le QR code :

https://youtu.be/s2Dztz_0sc8



Interview



Interview post-it de Marie-Pierre et de Quentin

Marie-Pierre Reillon, ergothérapeute, ex-réseau ERASME (aujourd'hui Équipe Ressource Epilepsies ERE) et Quentin THOMAS, orthoprothésiste pour Orthofiga, nous présentent les casques sur mesure et l'habillage qu'il est possible de réaliser.



Pour accéder à la vidéo, copiez ce lien ou scannez le QR code :

<https://youtu.be/zSiqzbdH4aU>



Étape 6 : L'accompagnement à l'appropriation

Acceptation / Refus

Refus de la personne (et/ou des proches) :

Que faire quand la personne refuse ?

- Ajourner le projet ou le décaler dans le temps
- Rencontrer des pairs
- Reprendre les étapes du projet
- Réexpliquer la nécessité de devoir porter un casque et mettre en avant le positif
- Demander un facilitateur

Honte - stigmatisation

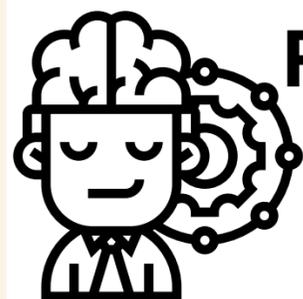
Même si la personne accepte de porter le casque, elle exprime une gêne à devoir le porter en public.

- refaire un autre habillage
- pair-aidance : témoignage
- discussion et partage d'expérience sur les réseaux sociaux
- éducation thérapeutique du patient (ETP)

Témoignez ici !



Expérience de professionnels



Retour d'expérience des professionnels du Foyer Terre-neuve, Association Voir ensemble (44)

Les professionnels du Foyer Terre Neuve font part dans ce document de leur réflexion sur l'accompagnement d'un résident vers l'acceptation du port d'un casque de protection.



Pour accéder au document copiez le lien ou scannez le QR code :

<https://fahres.fr/wp-content/uploads/sites/16/2023/04/Foyer-Terre-neuve-PDL-experience-acceptation-casque.pdf>



Etape 7 : Et après... Vivre avec

L'appropriation réussie, c'est un peu comme le début d'une nouvelle vie, un processus de résilience.

Mais pour cela, l'aide technique doit évoluer avec la personne qui l'utilise pour continuer à être un bénéfice dans sa vie lui ouvrant toujours plus de possibles.

Cette étape n'est ni définitive, ni figée.

Ne pas oublier que la maladie, les conditions de vie et le matériel **peuvent évoluer**



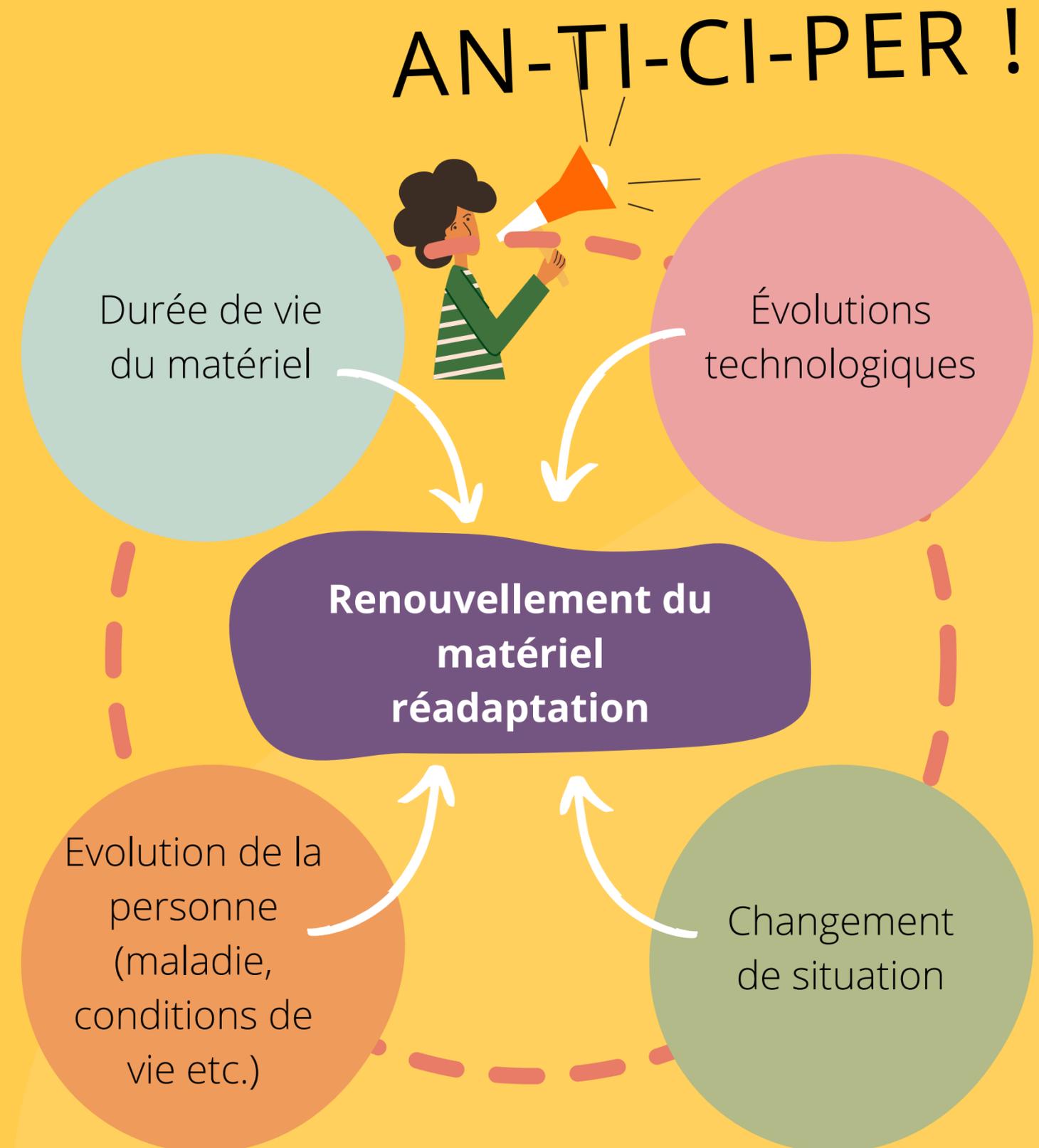
Etape 7 : Et après... Vivre avec

Suivi/Entretien

Dans le parcours de la personne, un renouvellement ou une réadaptation du matériel pourront être nécessaires (changement de morphologie, détérioration du casque). La durée de vie de ce dernier est aussi à prendre en compte.

La situation de la personne peut aussi évoluer et ne plus nécessiter le besoin d'une aide technique.

Le fait de porter un casque n'est pas immuable, irrévocable, "gravé dans la pierre".



Étape 7 : Et après... Vivre avec Résilience

Les aides techniques peuvent constituer un facteur de résilience

« La résilience est la capacité d'une personne ou d'un groupe à se développer bien, à continuer à se projeter dans l'avenir en dépit d'évènements déstabilisants, de conditions de vie difficiles, de traumatismes parfois sévères. » (Michel Manciaux, d'après un document publié en 2000 par la Fondation pour l'enfance (Paris)).

Pour Christine, la maman d'Antoine, "c'est la capacité d'un individu à supporter psychiquement les épreuves de la vie. Capacité qui doit lui permettre de rebondir, de prendre un nouveau départ. C'est l'aptitude à s'adapter positivement, l'ouverture vers une évolution."

"Les adaptations ont permis par la réassurance induite de "vulgariser" la pathologie, elle n'est plus sur le devant de la scène, le casque et le fauteuil sont banalisés, ils sont les outils d'une personne comme d'autres personnes ont leur canne ou un autre outil."

Foyer Terre neuve / Voir ensemble (44)

Avoir un casque, c'est comme avoir une paire de lunettes, une montre.

Florent

Interview



Témoignage de Florent

Le message délivré par Florent



Pour accéder à la vidéo, copiez ce lien ou scannez le QR code :
<https://youtu.be/UXceECZB0h8>



Étape 7 : Et après... Vivre avec Innovation et nouvelles possibilités technologiques

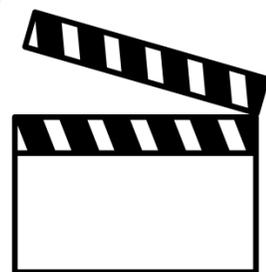
Il est important de rester informé des innovations et nouveautés et de l'évolution du matériel dont on dispose.

Il faut rester vigilant par rapport aux informations diffusées sur Internet et les recouper.

Ne pas hésiter à se renseigner auprès des associations de familles, des Communautés de Pratique Epilepsies et Handicap, des CICAT, des EQLAAT.

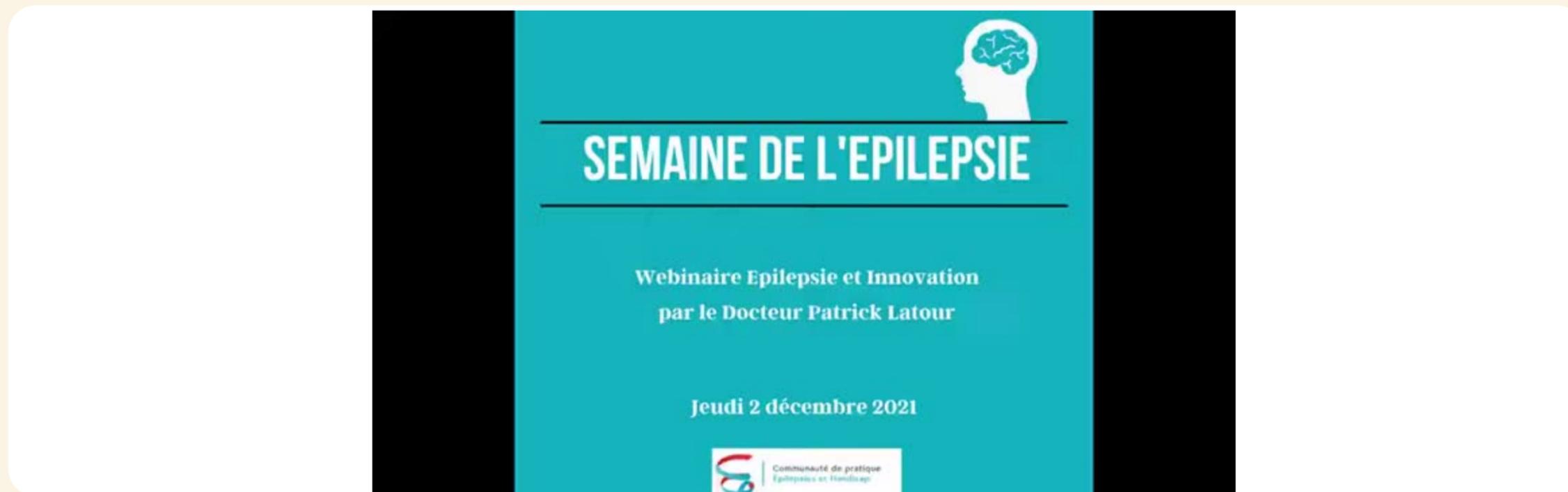


Webinaire



Webinaire sur la recherche et les innovations dans le champ de l'épilepsie

Ce webinaire a été présenté par le **Dr Patrick Latour** (Neurologue, Fahres - Institut La Teppe), lors de la semaine de l'épilepsie organisée par la COP Pays de la Loire/Bretagne, en novembre 2021



Pour accéder au webinaire, copiez ce lien ou scannez le QR code :
<https://youtu.be/WKGdss88248>



En guise de conclusion

Nous espérons que vous aurez trouvé dans ce guide des réponses à vos questions, des idées ou encore des inspirations.

Nous serions ravies d'avoir vos retours sur ce guide, ainsi que vos témoignages sur l'acquisition d'une aide technique pour vous, votre proche ou la personne que vous accompagnez.

Ce guide se veut évolutif et participatif. Il repose sur le partage d'expériences !



Quelques ressources

Accès aux aides techniques : élément 2 de la prestation de compensation du handicap. Guide d'appui aux pratiques des maisons départementales des personnes handicapées. CNSA, 2017

https://www.cnsa.fr/sites/default/files/dt_pch_aides_techniques.zip

DENORMANDIE Philippe, CHEVALIER Cécile. **Des aides techniques pour l'autonomie des personnes en situation de handicap ou âgées : une réforme structurelle indispensable.** Ministère des solidarités et de la santé, Secrétaire d'État chargé des personnes handicapées, 2020

<https://www.cnsa.fr/documentation/30102020 - rapport denormandie chevalier aides techniques.pdf>

Les centres d'information et de conseil sur les aides techniques (CICAT), CNSA, 2019

https://www.cnsa.fr/documentation/cnsa_19-10_depliant_a4_cicat_web.pdf

BIARD Nicoals, coord. **Prescription des aides techniques par les ergothérapeutes : recommandations professionnelles.** ANFE, 2023

https://anfe.fr/wp-content/uploads/2023/07/RecommandationsPro_AidesTechniques-1.pdf



Contributeurs et personnes avec qui nous nous sommes entretenues dans le cadre de la rédaction de ce guide :

COP-autrices :

Marie-Pierre MARECHAL, éducatrice spécialisée

Bérengère THIBAULT, ergothérapeute

Christine DEHAUD, maman d'un jeune homme épileptique

Stéphanie GASTOUD, documentaliste

Marie-Pierre REILLON, ergothérapeute

Contributeurs :

Quentin THOMAS, orthoprothésiste

Anais MONIER, psychologue

Caroline OLIVIER, responsable de service

Monique MACE, aide soignante

Romain PICHERIT, ergothérapeute

Bénédicte BEDOUET, psychologue

Elise LETERTRE, infirmière

Etudiantes de l'Institut d'ergothérapie de Laval :

Axelle BAILLEAU

Julie COLLET

Maëlle GERAULT

Léa MAHE

Florent VOINCHET, personne concernée

Vanessa MARQUES, cadre de santé

Marina ROPERS, infirmière de coordination

Hélène JEGAT, ergothérapeute

Patricia TERRIEN, aide médico-psychologique

Yannick DANIEL, éducateur spécialisé

Anne-Virginie GERARDOT, psychologue

Estelle BOROWIK, psychologue

Aurore FLAMAND, psychologue

Régine POILVE, éducatrice spécialisée

Patrick LATOUR, neurologue

Isabelle DERUMEZ, chercheur

Aline AUFFRAY, chargée de mission

Adeline FILOCHE, ergothérapeute

Azeline MARTIN, ergothérapeute

Réjane LOYER, Directrice d'établissements

Mme FRIN, maman d'une personne concernée

Priscilla RANDRIANARISOA, étudiante infirmière

Ludwine C., jeune femme concernée

Charlène BEDEL, cheffe de projet

Rachel LAFOND, psychomotricienne

Nathalie, personne concernée



Merci !

Nous adressons tous nos remerciements à toutes les personnes qui ont participé, de près ou de loin, à la rédaction de ce guide !